

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 35 — — soir, Express.
6 — 56 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

OUVERTURE DU PARLEMENT ANGLAIS.

Ce n'est pas la reine qui a ouvert en personne la nouvelle session du parlement britannique.

Le discours du trône a été lu par les commissaires royaux.

Nous publions dès aujourd'hui les passages qui ont trait à la politique générale et aux questions qui préoccupent l'Europe :

Milords et Messieurs,

L'état des affaires sur le continent de l'Europe a été la cause d'une grande anxiété pour la reine.

La mort du feu roi de Danemark a provoqué l'application immédiate des stipulations du traité de mai 1852, conclu par la reine, l'empereur d'Autriche, l'empereur des Français, le roi de Prusse, l'empereur de Russie, le roi de Suède, et ensuite ratifié par le roi de Hanovre, le roi de Saxe, le roi de Wurtemberg, le roi des Belges, le roi des Pays-Bas, la reine d'Espagne, le roi de Portugal et le roi d'Italie.

Ce traité proclamait qu'il importait à la préservation de l'équilibre du pouvoir et de la paix de l'Europe que l'intégrité de la monarchie danoise fût maintenue, et que les divers territoires qui ont été jusqu'ici sous le sceptre du roi de Danemark continuassent d'y rester.

A cette fin, il avait été convenu qu'à la mort du feu roi et de son oncle le roi Frédéric, Sa

Majesté actuelle, le roi Christian IX, serait reconnu l'héritier de tous les Etats alors réunis sous le sceptre de S. M. le roi de Danemark.

La reine, inspirée par le même désir de préserver la paix de l'Europe que celui qui fut l'un des objets avoués de toutes les puissances signataires de ce traité, n'a pas cessé de faire des efforts pour amener la solution pacifique du différend qui, à cette occasion, a surgi entre l'Allemagne et le Danemark, et d'avertir des dangers qui pouvaient résulter du commencement de la guerre dans le Nord de l'Europe. Sa Majesté continuera ses efforts dans l'intérêt de la paix.

La reine nous ordonne de vous informer qu'elle a conclu un traité avec l'empereur d'Autriche, l'empereur des Français, le roi de Prusse et l'empereur de Russie.

En vertu de ce traité, elle consent à abandonner le protectorat des îles Ioniennes, et elle convient d'annexer ces îles au royaume de Grèce. Le texte de ce traité vous sera soumis.

La reine négocie maintenant un traité avec le roi des Hellènes pour régler les arrangements qui se rattachent à la réunion des îles Ioniennes au royaume de Grèce.

Voici, tel que nous le donne la *Gazette du Weser*, le programme de M. de Bismark concernant la question du Slesvig :

« 1^o Le rétablissement d'une complète union entre le Slesvig et le Holstein, et une union dynastique avec la couronne de Danemark. Dans ce cas, les duchés recevraient une constitution séparée, une administration civile et

militaire séparée, une armée et une marine séparées. Rendsbourg serait élevé au rang de forteresse fédérale;

« 2^o L'incorporation du Nord du Slesvig au Danemark, l'union du Sud du Slesvig (la ligne de la Schlei) avec le Holstein formant ensemble un territoire fédéral. Le Holstein ainsi agrandi serait uni dynastiquement au Danemark, le reste comme dans la première proposition. Le duché de Lauenbourg comme possession danoise ne serait pas touché. »

Outre ces deux propositions, que M. de Bismark croit conformes au traité de Londres, la *Gazette du Weser* nous en donne deux autres qui, incontestablement, seraient une violation ouverte de ce traité :

« 1^o Cession complète du Holstein et du Sud du Slesvig à la Confédération; Rendsbourg élevé au rang de forteresse fédérale; Lauenbourg maintenu au Danemark;

« 2^o Cession complète du Holstein et du Lauenbourg à la Confédération. En dédommagement de la perte de Lauenbourg, le Slesvig du Sud serait laissé au Danemark; les droits nationaux des Allemands dans le Slesvig leur seraient garantis par les puissances européennes. Rendsbourg serait transformé en forteresse fédérale. »

La Suède a abandonné le Danemark à lui-même au moment où les forces énormes de l'Allemagne allaient s'abattre sur ce courageux royaume.

Mais, si le gouvernement suédois a trompé par cet abandon toutes les prévisions, l'opinion publique en Suède et en Norvège est restée fidèle aux Danois, que l'enthousiasme

qu'ils inspirent « à leurs frères scandinaves » a grandis par le fait même de leur isolement.

On nous écrit de Stockholm que tout le monde, en Suède, suit avec anxiété les opérations militaires, et qu'on y fait des vœux ardents pour la cause danoise.

Pour suppléer autant que possible au concours que le gouvernement suédois a refusé au Danemark, on forme en Suède et en Norvège des comités destinés à encourager et à secourir les braves soldats qui vont en si petit nombre affronter les forces de toute l'Allemagne.

C'est à Stockholm même, sous les yeux du gouvernement, que le principal comité a été organisé. A sa tête figurent les plus hauts fonctionnaires, les présidents des cours royales, le procureur général près la haute cour de justice, les administrateurs de la Banque, des amiraux, des généraux.

Ce comité a publié une proclamation faisant appel à tout le peuple suédois, et a organisé des souscriptions publiques en faveur des familles des soldats de l'armée danoise.

Là, comme partout, les femmes se mêlent avec enthousiasme à cet élan populaire.

A côté du comité dont nous venons de parler, les dames du plus haut rang ont organisé un autre comité qui centralise tous les ouvrages de lingerie, de charpie pour les blessés, et tous les dons utiles aux soldats valides, ou aux malades et aux blessés.

De toutes parts les envois arrivent, et bientôt chaque ville de Suède aura ses deux comités correspondant avec ceux de Stockholm.

FEUILLETON.

17

LE MURIER D'OR.

(Suite.)

Les sympathies mutuelles des deux jeunes gens adoptèrent la conclusion de la paralytique. Un beau jour l'ouvrière avait changé son nom contre celui de son voisin, au milieu des souhaits de prospérité de tous ceux qui la connaissaient; car, il faut le reconnaître, si la malignité publique est souvent injuste et cruelle, il est rare que les difficultés et les labeurs d'une vie honorable et humble ne la désarment pas.

A quelque temps de cette union, qui, à défaut d'argent, mettait en commun tous les éléments de ce bonheur domestique dont la pauvreté est plus riche que la fortune, la mère de Blondeau mourut en bénissant ses enfants. Ce fut une grande douleur pour les nouveaux mariés, et l'on eût eu peine à distinguer celui des deux époux sur lequel tombait le plus directement la perte.

A cette première épreuve en succéda une autre. La jeune femme sur laquelle avaient particulièrement

pesé les fatigues inséparables d'une longue et coûteuse maladie, qui exigeait des soins continuels, était d'une constitution délicate. Mais, courageuse au-delà de la limite de ses forces, elle avait continué à mener de front les soins et le travail, pour que l'aisance relative du ménage ne déclînât pas jusqu'à la gêne. Cachant la moitié de son double rôle à son mari, elle se trouva bientôt alitée à son tour. Entre les nécessités de sa position, dont dépendaient alors toutes ses ressources, et la maladie de sa femme, Anathase Blondeau ne pouvait suffire à la tâche. On toléra momentanément ses absences, ses distractions et les irrégularités forcées de son concours. Ensuite on les trouva excessives et inconciliables avec les obligations de son emploi.

Un jour le patron l'appela dans son cabinet.

— Monsieur Blondeau, lui dit-il, j'ai pour vous et votre caractère une véritable estime; vous en avez la preuve depuis plus de trois mois. Cependant vous comprenez que j'ai besoin de compter sur vous, comme par le passé. Beaucoup de détails souffrent; sans quoi, croyez-le bien, j'aurais laissé les choses aller elles-mêmes, jusqu'au rétablissement de votre femme.

Malgré la bénignité de la forme, l'observation

était plus qu'une menace: c'était une mise en demeure. Blondeau sentit une sueur froide lui parcourir l'épiderme.

— Puisque vous savez, monsieur, quelle est la cause de ce qui se passe, et je vous l'ai, du reste, fait connaître, jugez de l'impression que me cause votre avertissement. Certes, j'ai la plus profonde reconnaissance pour la bonté que depuis trois mois vous avez montrée en payant comme complets des services dont je reconnais l'insuffisance; mais songez qu'il s'agit de ce que j'ai de plus cher, de ma femme, malade pour s'être dévouée pendant les derniers jours de ma mère.

— Croyez bien, monsieur Blondeau, que je suis très-sensible au malheur qui vous atteint et que je voudrais de tout mon cœur en diminuer le poids. Voyons, me permettez-vous, pour que je ne sois pas privé de vos services, de payer les frais de garde, quels qu'ils soient, aussi longtemps que cela sera nécessaire?

— Ah! monsieur, voici une bonne parole et une belle action, répondit Blondeau ému et troublé par cette offre.

— Alors tout s'arrange, vous acceptez?

— Hélas, je refuse. Ecoutez-moi, ajouta Blondeau

en voyant l'air étonné et blessé de son patron. « C ne sont pas des soins mercenaires qu'il faut à ma pauvre femme, ce sont les miens. Il faut surveiller ses révoltes contre l'inaction, l'empêcher d'essayer une lutte impossible contre le mal, prévenir les imprudences qu'elle ne manquera pas de faire par dévouement, dans l'espoir de me rassurer et de me rendre à mes occupations. Outre cette surveillance que mon affection peut seule exercer avec fruit, il y a des motifs que vous devez deviner, l'inquiétude sous toutes ses formes, la perplexité avec tous ses aiguillons quand je suis loin de chez moi. Je n'y tiens pas. »

— Tout en prenant la part la plus vive à ce qui vous arrive et en m'associant à vos sollicitudes, je ne puis deviner ce que vous souhaitez. Dites-le franchement.

Le commis, pénétré du sentiment de la réalité et des exigences inflexibles de la position, ne trouva rien à répondre.

— Voulez-vous être momentanément remplacé et accepter un prêt imputable sur l'augmentation que je vous réservais au premier semestre?

— Un prêt! soit, dit tout-à-coup Blondeau, auquel venait une idée. Autrement toutefois que vous

L'armée suédoise fait défaut au Danemark ; ce gouvernement a prétexté, conformément au proverbe, qu'il valait mieux ne rien donner que donner peu. C'est maintenant la population suédoise qui se met à l'œuvre avec ardeur pour encourager et soutenir les Danois.

Les nombreuses dépêches qui sont arrivées sur la première journée de combats entre les Prussiens et les Danois semblent se contredire en attribuant aux uns et aux autres le succès de cette journée.

2 février. — Voici le résumé de la lutte :

Le matin, un combat très-meurtrier a eu lieu devant Missundé. Les Danois ont battu en retraite jusque derrière la tête de pont et les travaux de défense de Missunde.

Dans l'après-midi, après un court intervalle de repos, les Prussiens ont attaqué Missunde. Ils sont revenus plusieurs fois à l'assaut, et ont toujours été repoussés par les Danois. Ce résultat est attesté par les dépêches de Kiel, de Sleswig, de Hambourg et de Copenhague.

3 février. — A Missunde, le seul fait connu de cette journée est une canonnade prolongée, sans résultats, entre les Prussiens et les Danois.

Mais près de Sleswig, les Autrichiens ont attaqué les Danois fortifiés à Bustorf. Les Danois se sont défendus avec succès jusqu'à la nuit. Les Autrichiens ont été repoussés.

Une dépêche de Flensburg, en date du mercredi 3 février, nous apprend qu'une centaine de blessés y sont arrivés le matin, venant de Missunde. Les Allemands ont été repoussés quatre fois et ont fini par se retirer.

Le dégel a commencé : il pleut.

S'il faut en croire une dépêche de Kiel, le général de Maza aurait déclaré qu'il ne pourrait tenir que six jours au Danevirke contre des forces supérieures, mais que l'ennemi perdrait 5,000 hommes par jour. L'armée danoise est de 70,000 hommes, dont 63,000 sont postés au Danevirke.

(Le Pays).

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

INCENDIE DE LA CATHÉDRALE DE SANTIAGO (Chili).

Le journal la *Patria*, de Valparaiso, nous apporte des détails circonstanciés sur l'effroyable catastrophe de Santiago de Chili. Voici la lettre du correspondant de ce journal :

« 9 décembre.

» L'incendie a commencé à sept heures du soir ; plus de trois mille âmes occupaient l'enceinte de l'église, dans laquelle on célébrait le dernier jour de la fête de Marie. On venait de commencer la prière. Le temple était illuminé par plus de 20,000 lumières, orné de fleurs

artificielles et d'étoffes faciles à enflammer. Toute cette disposition se prêtait admirablement à un épouvantable incendie.

» Un sacristain s'occupait d'allumer les dernières lampes de gaz liquide du maître-autel. Aux pieds d'une image de la Vierge, il y avait une demi-lune de feu, composée d'une infinité de lumières. Cet homme approcha une mèche allumée d'une des lampes, qui se renversa ; le gaz s'en échappa et produisit une flamme qui sauta à un demi-mètre de hauteur. Le feu prit aussitôt aux broderies de l'autel, suivit vers la partie boisée et arriva ainsi jusqu'à la toiture. Tout cela en un instant ; l'explication en est facile : il y avait au maître-autel plus de 2,000 lumières jusqu'aux poutres qui soutenaient la boiserie de l'édifice.

» Le feu arriva en un instant à la coupole.

» La confusion fut horrible à cet instant, toute la foule se jeta sur les portes principales. — Celle qui ouvre sur la rue de la Bandera était ouverte à moitié ; il arriva qu'au milieu de l'épouvante les femmes se confondaient, les unes tombaient, les autres s'évanouissaient sur le seuil même. Sur les premières tombées, celles qui venaient à la suite, pressées par la multitude, tombaient également. — En une minute, les portes latérales furent complètement obstruées ; il s'y était formé une masse compacte de corps humains. Tous criaient. On entendait à une très-grande distance les plus désespérantes lamentations.

» Les flammes envahissaient les autels appuyés sur les murailles latérales, et les toits commençaient déjà à tomber en charbons ardents, qui communiquaient les flammes aux vêtements et aux corps.

» Nous avons vu l'incendie, placé près d'une des portes de l'église. Oh ! spectacle horrible ! sur le seuil même il était impossible de se sauver. Cent bras herculéens se présentaient pour une de ces malheureuses, qui se débattaient, qui criaient, et qu'il était impossible de sauver. L'on sortait leurs corps par lambeaux sans pouvoir les retirer de cet amas confus.

» Durant ce temps, le feu dominait la coupole, qui disparaissait de l'espace et tombait avec fracas, produisant une horrible détonation. Les flammes dominaient toute la toiture, et les planches incendiées tombaient, en se détachant, sur ces malheureuses femmes. En un instant, le désordre fut à son comble. Le toit jetait une pluie de feu sur les pavés couverts de monde. Les autels s'écroulaient ; on entendait les cris désespérants des victimes, et l'horrible confusion qui régnait au dehors à l'entrée de l'église ! Une demi-heure d'efforts surhumains suffisait à peine pour sauver une seule de ces malheureuses. Le feu augmentait pendant ce temps et les brûlait.

» Les flammes s'élevaient à deux mètres des pavés ; ce n'étaient point les décombres qui les produisaient, mais la multitude qui s'enflammait. Pour un instant ; nous crû-

mes apercevoir l'enfer avec toutes ses horreurs. C'étaient des individus qui criaient, se secouaient, s'arrachaient les cheveux au milieu des flammes, se déchiraient le visage et tombaient à la renverse. Des femmes qui ne pouvaient pas se mouvoir, dans ces terribles instants, apparaissaient, comme par une vision d'optique, d'abord blanches et belles, et puis blêmes, un instant après la chevelure en feu, et puis carbonisées comme des statues. Il y eut un instant durant lequel l'espace compris entre la porte principale et le presbytère s'était converti en une immense fournaise. Spectacle épouvantable ! On voyait des groupes sans mouvement que l'on pouvait à peine reconnaître pour des êtres humains ; on voyait des luttes épouvantables entre la vie et la mort. Luttés d'hommes, de femmes, d'enfants éclairés par la sinistre splendeur des flammes qui les consumaient.

» Les arbres de la petite place voisine furent arrachés ; on les tendait aux victimes afin qu'elles pussent s'y attrapper et par ce moyen les entraîner au dehors. Mille bras tendus s'efforçaient de s'y attacher ; mais c'était en vain : les branches sortaient converties en tisons ardents.

» Toute espérance était perdue ? les flammes dominaient les portes, et deux mille individus lançaient au ciel leurs dernières lamentations.

» A cet instant, l'idée d'un campagnard réussit à sauver de la mort quelques victimes. Au milieu de la confusion, il approcha son cheval des portes et jeta son lazo vers l'intérieur. Le lazo était aussitôt retenu par dix mains, et le campagnard, après avoir attaché le lazo à sa selle, se retirait, entraînant à sa suite quelques-unes de ces malheureuses, qui furent sauvées par ce moyen. Il avait répété trois ou quatre fois cette opération quand le lazo se rompit. Il n'y eut personne pour le renouveler, et il n'y avait point de temps pour cela. Les flammes envahissaient les portes, et ceux qui s'y étaient réfugiés commençaient leur agonie.

» Les cloches sonnaient la mort !... Elles annonçaient l'agonie de centaines de personnes. Leur écho plaintif, confondu avec les derniers cris du désespoir, causaient une horreur invincible. Les témoins de la catastrophe couraient épouvantés.

» Le silence le plus profond régna alors, c'était le moment où deux mille malheureux rendaient leur âme à Dieu, tandis que leurs corps remplissaient l'atmosphère d'odeurs nauséabondes ; des colonnes de fumée noire montaient vers le ciel.

» De temps en temps un cri plaintif sortait du milieu du brasier pour mourir ensuite ; c'était quelque malheureux qui endurait encore le sacrifice.

» Le feu, consumant le toit et la coupole, atteignit la tour de droite. Il s'était passé un

quart d'heure, et la tour n'existait plus. Le feu envahit le clocher, qui ne tarda pas à s'écrouler avec fracas.

» Quel triste spectacle présentait la population. Les maisons voisines étaient remplies de cadavres et de moribonds. Quatorze tombeaux remplis furent conduits à l'hôpital et au quartier de la police. Le ministre de l'intérieur et l'intendant de la province dictaient les mesures les plus pressées.

» Nous avons aussi vu le président de la république et les ministres. Le désespoir était peint sur tous les visages. Des familles entières couraient les rues, encore éclairées par les flammes, cherchant leurs parents perdus ! Malheureux ! vous ne les trouverez plus, sinon sous les décombres, mêlés à des centaines de cadavres informes !

» Le doute, l'horrible doute est d'habitude plus effrayant que la réalité même.

» Les ravages sont immenses. Qui ne pleure pas une fille, une mère, un frère ? La ville, attérée, a passé la nuit en veille.

» Un peu vers le dehors, à un demi-mètre de la rue, sur le seuil même, il y a des monceaux de cadavres.

» Les tribunaux sont fermés ; les ministères également ; le commerce a fermé ses portes.

» On parle de célébrer les funérailles sous les portiques du temple incendié, et l'archevêque a donné les ordres nécessaires pour que cela s'effectue.

» On parle aussi de la démolition des décombres ; de faire un jardin et d'élever un monument à l'endroit de la catastrophe.

» D'après les noms publiés jusqu'à ce jour, le nombre de cadavres comptés monte à 1,931.

— Le procès des quatre Italiens ne sera pas jugé aussi promptement qu'on l'avait dit d'abord. On attend encore en ce moment le résultat des commissions rogatoires envoyées en Italie, à Lugano et dans les provinces méridionales. Ces commissions rogatoires se rapportent au rôle qu'aurait joué Mazzini dans ce complot. Dès que ces commissions rogatoires seront revenues, M. le juge d'instruction Daniel fera son rapport, et le dossier sera envoyé à la chambre des mises en accusation, qui rendra arrêt. L'affaire sera très vraisemblablement réservée à M. le président Dubarle, et viendra aux assises dans la première quinzaine de mars. On dit que c'est M. Oscar de Vallée qui sera désigné pour porter la parole.

— RÉHABILITATION DU CHIENDENT. — S'il est une herbe qui jouisse de peu d'estime, c'est assurément cette plante graminée à racines longues, traçantes, noueuses par intervalles, qui a nom chiendent. A peine admet-on qu'elle soit bonne à faire une médiocre tisane. Du reste, si le chiendent ne rend pas de services à l'homme, celui-ci le lui rend bien. Il le chasse

me le proposez.

— Voyons.

— Le médecin n'assigne un terme ni prochain ni éloigné à l'espèce de prostration à laquelle ma pauvre Geneviève est en proie. C'est donc l'inconnu. Ce provisoire que vous me proposez avec tant de bienveillance peut se prolonger, et alors il me laisse sans position, en me chargeant d'une dette qui grossira tous les jours. Si au contraire, ajouta timidement le commis, vous m'aidiez à créer quelque chose qui me laissât la liberté de mes actions sans m'ôter le travail, j'entends un travail conciliable avec la situation...

— Indiquez-m'en les moyens, car je ne vois guère la possibilité de faire cadrer tout cela.

— Eh bien ! j'ouvre un petit magasin de détail en lingerie et en menue nouveauté. Avec quelques avances, cela est facile et le problème est résolu.

— Peut-être avez-vous raison, fit le patron à demi-convaincu. Combien voulez-vous ?

— Est-ce trop demander deux mille francs ?

— J'en tiens trois à votre disposition, remboursables en trois annuités.

— Merci ! mille fois merci, monsieur !

— Je vous ferai en outre ouvrir un compte pour

l'assortiment de votre magasin ; mais soyez prudent, monsieur Blondeau, les affaires, grandes ou petites, sont bien difficiles aujourd'hui. J'ai de la peine moi-même à entretenir le courant habituel de mes opérations.

Le pauvre commis ne savait comment manifester la reconnaissance qui débordait de son cœur.

— Dieu vous le rendra, soyez-en sûr, mon cher patron, dit-il en pleurant d'attendrissement.

Cette émotion, communicative comme toutes celles qui sont sincères, gagna le chef de la maison que Blondeau allait quitter.

Par un soudain mouvement d'attraction, les deux hommes s'embrassèrent.

Blondeau s'enfuit plutôt qu'il ne sortit ; il avait hâte de tout raconter à sa femme.

Quoique positif et précis comme un chiffre, et qu'il eût vogé ses facultés entières aux préoccupations desséchantes du commerce, le patron, resté seul, sentit qu'il est des joies plus hautes que celles dont le grand livre est l'aboutissant ou l'origine.

— Diable de garçon ! il m'a remué pensa-t-il en effaçant une larme au coin de ses paupières ; je commence à comprendre le bonheur de ceux qui font de la bienfaisance leur principale affaire. Et pourtant ce

que je fais n'est pas extraordinairement méritoire, songea-t-il équitablement. Blondeau donne sa probité et ses principes en garantie. Je prête et place souvent dans de moins bonnes conditions.

Ce fut ainsi que le petit recoin jusque-là sordide et enfumé de la rue de la Chaussée-d'Antin se trouva élevé à la dignité de maison de commerce.

Trois années s'écoulèrent ; elles furent heureuses pour la famille Blondeau. La jeune femme revint à la santé ; l'entreprise, dirigée avec intelligence, sans parler du travail et de l'esprit d'ordre, permit d'entrevoir le moment où le siège de l'Espérance pourrait être transféré dans un cadre moins étroit. Deux enfants étaient venus, à court intervalle, resserrer les liens qui unissaient ce ménage exempt des ardeurs fébriles de l'ambition, et qui donnait pour but final, à une vie laborieuse et remplie, l'aisance dans ses proportions les plus raisonnables, avec les moyens d'élever et de préparer leurs enfants au travail.

La chance avait d'abord semblé sourire à Blondeau.

Il put, dès la deuxième année de son installation, rembourser intégralement le patron qui l'avait généreusement tiré d'embarras. La troisième année fut traversée avec le même succès. Au coin du

feu, près du berceau des enfants, les jeunes gens purent, sans être taxés de présomption, caresser l'espoir d'une prochaine translation de magasin. Blondeau et sa femme ne pouvaient se défendre d'un mouvement d'amour-propre, bien légitime après tout en songeant à la formule qu'ils espéraient bientôt placarder à leur porte : *Changement de domicile pour cause d'agrandissement.*

Enhardi par des conseils désintéressés et par sa propre expérience, le propriétaire de l'Espérance fit au comptant deux ou trois achats avantageux et qui devaient donner très-promptement de bons bénéfices. On tendit habilement la voile au vent du succès ; mais hélas ! un point noir vint assombrir le riant horizon qui se déployait aux yeux de Blondeau.

Ce point noir fut d'abord un ralentissement marqué dans la vente d'une semaine. On y prit à peine garde ; mais en se prolongeant d'une façon plus marquée, le fait commença à sortir des fluctuations dont la part est faite à tous les degrés de la vente au détail.

Toutefois, l'impression qu'il causa fut médiocre ; on remit de la quinzaine au mois, et du mois à six semaines, la reprise du mouvement.

de ses jardins, le foule aux pieds dans les chemins, le brûle dans les champs.

Eh bien, un pharmacien de Paris, dans un mémoire adressé à la Société d'Encouragement, déclare que l'homme a tort de honnir et vilipender ainsi la pauvre graminée. Il paraît, du reste, que cette tentative pour réhabiliter le chiendent n'est pas nouvelle et qu'en 1811 déjà le docteur Leroy avait entretenu la Société d'Agriculture des mérites de cette espèce végétale.

Le docteur Leroy annonçait avoir obtenu du chiendent le quart de son poids de sirop. Il ajoutait qu'une pinte de ce sirop donnait, par la fermentation et la distillation, une pinte d'eau-de-vie à 21 degrés, et que 100 livres de chiendent fournissaient 10 pintes d'eau-de-vie à 21 degrés. Cette eau-de-vie valait beaucoup mieux que celle extraite du seigle, et se rapprochait par le goût du kirschenwaser; on en faisait d'excellente liqueur, en la mêlant avec du sirop et en l'aromatisant.

De plus, le docteur Leroy avait obtenu du chiendent pulvérisé une farine capable d'être convertie en pain. Cette farine, mêlée avec celle du blé, fournissait un très-bon pain et seule un pain passable.

Enfin, le docteur Leroy trouvait dans cette plante: sirop, sucre, eau-de-vie, liqueur, farine et pain. Il s'agit d'en extraire de nouveau toutes ces choses-là et de faire du chiendent un rival de la canne à sucre, qui n'est, du reste, qu'une graminée gigantesque. On conçoit les immenses ressources que fournirait une herbe si répandue et croissant sans culture.

— Sur leur voyage scientifique, M. Barry et le célèbre docteur Livingstone ont fait l'importante découverte de la *Revalscière*, délicieux aliment éminemment réparateur, qui a opéré 60,000 guérisons sans médecine et sans purger. Elle économise mille fois son prix en d'autres remèdes, rendant la parfaite santé des organes de digestion, des nerfs, poumons, foie et membrane muqueuse, aux plus épuisés même, dans les mauvaises ou laborieuses digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorrhoides, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, étourdissement, bourdonnement aux oreilles, acidité, pituite, nausées et vomissements même en grossesse, douleurs, aigreurs, crampes, et spasmes d'estomac, insomnies, toux, oppression, asthme, bronchite, phtisie (consommation), dartres, éruptions, mélancolie, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, catarrhes, hystérie, névralgie, vice du sang, la fleur blanche, les pâles couleurs, hydro-pisie, manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Extraits de 60,000 guérisons. — N° 52,081: M. le duc de Pluskow, maréchal de cour, d'une gastrite. — N° 58,604: M. Dedé, 13, rue Duvivier, Paris, d'une gastralgie qui avait résisté à tout traitement médical. — N°

On trouvait une foule de motifs dans la politique, dans un caprice du temps et de la veine; on n'admettait pas, on ne pouvait admettre une pareille stagnation, contraire à la marche ordinaire des choses et à ses nécessités.

Les prévisions furent déçues, les espérances renversées, les probabilités légitimes firent faillite. Lors de l'échéance trimestrielle, qui était assez chargée, le comptoir était à sec; il fallut toucher à la réserve, à ces économies amassées comme les matériaux du futur agrandissement. On se résigna aisément à des pertes qui n'affectent que le roulement risqué sur le tapis des éventualités; on accepte gaiement la pauvreté à côté de laquelle passe la chance; il n'en est pas de même de la perte d'économies lentement réunies en vue d'un but à atteindre; c'est le plus grave creveu-cœur d'un marchand, car c'est la destruction des rêves de l'avenir et un péril pour le présent. Blondeau et sa femme le sentirent en entamant ce qu'ils croyaient à l'abri des oscillations de leur petit commerce.

— Bah! fit Blondeau, une veine nous rendra cela avec usure, j'ai cette petite affaire de toiles de Flandre qui nous remettra bientôt à flot.

Tout en se méprenant pas sur l'intention qui

60,416: M. le comte Stuart de Decies, pair d'Angleterre, d'une dyspepsie (gastralgie) avec toutes ses misères nerveuses, spasmes, crampes, nausées. — N° 48,842: M^{me} Marie Joly, de 50 ans de constipation, indigestion des nerfs, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. — N° 57,915: « Si j'étais l'Empereur, j'ordonnerais que tous les soldats affaiblis en fissent usage. — Chevallion, officier de santé. » — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS; 77, REGENT STREET, LONDRES; et 12, RUE DE L'EMPEREUR, BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 k., 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharmacien; PASQUIER, pharmacien; COMMON, rue Saint-Jean, 23; PERDRIAU, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (359)

Chronique Locale.

Saumur, le 4 février 1864.

Monsieur le Rédacteur,

L'installation des Hospices dans le quartier de Notre-Dame-des-Ardilliers dépasserait-elle les chiffres cotés au plan du Clos-Bonnet? C'est ce que je vais examiner.

Pour placer les deux projets dans des conditions identiques, j'ajouterai à la somme de 371,000 fr., chiffre réduit du Clos-Bonnet, les 90,000 provenant de la vente des Hospices délaissés, ce qui me donnera un total de 461,000 fr. Les quatre hectares de vigne du Clos-Bonnet valent 40,000; au plan figure une chapelle qui coûtera bien 60,000, soit 100,000 fr. qui, déduits du total de 461,000, donnent 361,000 fr., représentant la somme réelle devant servir à la construction de l'hôpital proprement dit.

Dans le projet de Notre-Dame, il y aurait 6,000 mètres de terrains à acheter qui vaudraient, tout nivelés, environ 40,000 fr. Il faut déduire de cette somme le produit de la vente de l'hôpital qui est de 50,000, ce qui donnera un excédant de 10,000 fr.; en ajoutant cet excédant au total comparatif du plan du Clos-Bonnet, qui est de 371,000 fr., nous obtenons un produit de 381,000 qui pourrait être uniquement affecté aux constructions des Invalides et de l'hôpital, tandis que le projet du Clos-Bonnet, ne pourrait disposer que de 361,000 fr.

Cette différence provient de ce que nous avons à Notre-Dame une chapelle toute faite, et cette chapelle est bien, je crois, le plus beau joyau de notre fortune architecturale.

Pourra-t-on objecter que l'emplacement n'est pas suffisamment grand, je ne le crois pas. Il y a en terrain parfaitement plat, une superficie de 34,000 mètres; la propriété dans

avait dicté la phrase insouciant de Blondeau, sa femme feignit de partager sa confiance.

Quelque temps encore continuèrent les interprétations rassurantes, l'échange des observations qui annonçaient une reprise; mais, à la troisième visite qu'il fallut rendre à la réserve pour faire honneur à la signature, l'homme et la femme renoncèrent à cet affectueux optimisme qui leur eût semblé une dérision. Néanmoins, avant de se communiquer leurs inquiétudes toujours grandissantes, ils cherchèrent autour d'eux la cause de l'étrange desertion qui semblait faire de la boutique un lieu de malédictions.

Une inspection sévère de l'assortiment rassura de ce côté. On s'informa dans le quartier, on alla remonter aux sources. Une longue station en face des vitres d'un établissement gigantesque ayant pour enseigne: *Les Deux-Mondes*, et dans lequel se trouvaient réunies, sur une immense échelle, toutes les branches de la nouveauté, détermina chez Blondeau de profondes réflexions; il chercha les ramifications secrètes par lesquelles ce Léviathan du détail pouvait se rattacher à l'humble boutique de la Cbaussée-d'Antin. Il trouva là une partie du secret qu'il cherchait.

Les petits et les grands se laissent prendre comme

son ensemble aurait plus de cinq hectares; le plan du Clos-Bonnet pourrait y être exécuté, avec cette différence que, l'hôpital et les Invalides feraient deux établissements séparés...

Dans cette question, tous les habitants devraient donner leur avis, c'est une décision qui intéresse la population entière de Saumur.

En terminant, Monsieur le Rédacteur, je vous demanderai s'il serait possible de ne plus appeler l'Hôtel-Dieu, *hôpital*, puisque ce mot effraie, pourquoi ne dirait-on pas *Maison de Santé*?

Votre dévoué,
CHARLES DELAUNAY.

P.-S. — La plus grave objection que fera à ce projet la Commission Administrative des Hospices, sera la division dans le service, division qui, suivant elle, ne permettrait pas de réaliser l'économie que l'on se propose.

Qu'il me soit permis de dire que cette question d'économie n'est vraie, le plus souvent, qu'en théorie, et qu'il serait facile de démontrer, qu'au point de vue même de l'économie et surtout de l'harmonie dans le service, l'agglomération conduirait à un but tout opposé à celui que l'on espère atteindre.

Les derniers préparatifs pour la cavalcade se font aujourd'hui, et tout nous annonce une fête magnifique. Dans 24 heures, nos rues seront sillonnées par ces mille pierrots et pierrettes, ces élégants marquis et fiers mousquetaires d'un autre siècle, ces gentilles servantes et gracieuses marquises qui descendront des hautes régions de leur sphère pour demander au passant une obole en faveur de l'indigent.

Mais ne devançons pas l'heure, ne dévoilons pas dès aujourd'hui les beautés dont il faut laisser la surprise pour demain.

Une somme de cent quinze francs, prélevée sur la quête qui a été faite au profit des pauvres, entre les fonctionnaires et les élèves du Collège, a été donnée par M. le Principal à la Salle d'Asile de Nantilly. M^{me} Legré est chargée de faire confectionner des vêtements et de les distribuer aux enfants les plus pauvres de son établissement.

Hier matin, après une nuit froide et claire, le ciel s'est tout-à-coup assombri, et une neige épaisse a obscurci l'atmosphère; bientôt nos toits et nos rues ont été blanchis. A dix heures la température s'est adoucie, et la neige a cessé, au grand regret des agriculteurs sans doute, qui prétendent que:

Neige de Février
Vaut du foinier.

A l'occasion de ces dictons populaires, fort accrédités dans les campagnes, nous parlerons d'une discussion assez vive qui était en-

des allouettes au miroir de ce Capharnaüm; c'est un moment à passer. Sur cette réflexion, Blondeau revint chez lui et dit ce qu'il pensait à sa femme.

Or, le moment à passer durait toujours. L'alarme se mit alors sérieusement au comptoir de l'Espérance. Blondeau fit son inventaire; il mit en présence ses ressources et ses charges, ressources exposées à s'amoinrir sous diverses influences, charges menacées d'aggravation en cas de mésaventure.

— Ma chère Geneviève, dit-il à sa femme, je ne puis plus te cacher que les choses prennent une mauvaise allure, et que, si leur train continue pendant six mois, il faudra liquider.

(La suite au prochain numéro.)

Nous commencerons très-prochainement la publication suivante:

LE BOUCLIER DE LA Foudre

NOUVELLE HISTORIQUE,

Par M. G. DE LA LANDELLE

gagée dimanche soir, sur un des ponts de Saumur, entre trois campagnards des environs. Un passant, très-digne de foi, qui a entendu cette conversation, nous donne ces détails, et la chose n'a rien d'in vraisemblable, ainsi qu'on en peut juger.

Nos trois villageois discouraient hautement sur les récoltes en terre qui nous promettent, disaient-ils, une année d'abondance, et sur la saison que nous avons à traverser. C'est sur ce sujet que les avis étaient partagés. D'après nos héros, tout devait dépendre de l'état du ciel, le mardi suivant, 2 février. La Chandeleur joue, d'après eux, un rôle important, Mais ils n'étaient pas d'accord sur ce rôle lui-même:

Quand la Chandeleur est claire,
L'hiver est par derrière,

disait l'un; et l'autre, d'un air plus sentencieux et d'une voix plus forte, ajoutait:

Quand Notre-Dame de la Chandeleur luit
L'hiver quarante jours s'ensuit,

Notre narrateur était dans une vive perplexité; il ne savait auquel de ces deux dictons ajouter foi, quand le troisième compagnon leva toutes difficultés en exposant sa sentence qui se résume ainsi:

A la Chandeleur
L'hiver cesse ou reprend vigueur.

A chacun, maintenant, de tirer des pronostics de ces aphorismes de la science populaire.

Le Maire de la ville de Saumur prévient les jeunes gens de la classe de 1863, que le tirage au sort aura lieu à l'Hôtel-de-Ville:

Pour le canton Nord-Ouest, le samedi 20 février, à 9 h. 1/2 du matin;

Pour le canton Sud, le samedi 20 février, à 2 h. après midi;

Pour le canton Nord-Est, le lundi 22 février, à 1 heure.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le *Moniteur* publie une importante correspondance de Mexico, du 28 décembre 1863, qui renferme un extrait d'une lettre de l'archiduc Maximilien d'Autriche au général Almonte. Cette lettre ne laisse aucun doute sur les intentions de ce prince. L'acceptation est définitive.

Nous recevons les dépêches suivantes:

Flensburg, mercredi 3 février,
11 h. 40 min. soir.

A trois heures, les Prussiens ont attaqué les redoutes d'Haddeby et de Bustorff.

Les Danois ont résisté avec énergie; l'ennemi a opéré sa retraite ce soir.

A Missunde, les Danois ont eu beaucoup de blessés. Ils ont perdu trois officiers et huit soldats.

Les Allemands avaient 10,000 hommes au feu, les Danois 3,000.

Un régiment prussien a été complètement détruit; les dragons danois ont mis en déroute les hussards prussiens.

Frederickstadt sera probablement attaquée demain.

Flensburg, jeudi matin.

La lutte a duré jusqu'après minuit. La perte des Allemands a été énorme. Ils ont été complètement repoussés. Les boulets sont venus tomber jusque dans la ville de Sleswig.

On a conseillé au roi de retourner à Flensburg. Il y est arrivé hier soir, à cheval.

La perte des Danois n'est pas très-grande; cependant, ils ont eu plusieurs officiers tués.

Les ouvrages n'ont pas souffert.

Un officier autrichien blessé est à l'hôpital de Flensburg.

Une attaque commence ce matin sur notre aile.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

BULLETIN FINANCIER.

Le prodigieux succès de l'emprunt, la restitution

des fonds aux souscripteurs par le Trésor, l'abondance des capitaux disponibles, la perspective du coupon de mars sur la rente, rien ne peut tirer la Bourse de sa torpeur, et l'on ne peut que s'étonner de l'incompréhensible découragement des capitalistes qui laissent tomber la rente à 66 francs.

La liquidation se fait dans de très-mauvaises conditions, le report est cher, le cours de compensation sur le 5 0/0 reste fixé à 66 20. Il nous paraît impossible que quelque influence financière ne vienne pas exploiter les circonstances et utiliser le découvert en le forçant par des rachats impérieux à pousser à la hausse. En attendant les affaires sont nulles.

Le Crédit mobilier est presque à 1,000 francs.

Le mouvement de capitaux déterminé par la souscription à l'emprunt rend le moment actuel opportun pour les émissions d'actions. Parmi celles qui sont en cours, nous remarquons l'entreprise des bazars et chemins de fer français et étrangers, dont les banquiers, recommandables à tous égards, sont MM. Cl. Lafontaine, H. Prévost, Martinet et Cie. Cette entreprise, qui offre quelque analogie avec la Bibliothèque des chemins de fer de la maison Hachette, a pour objet l'exploitation des débits de tabacs et des vitrines de vente d'articles de Paris dans les gares. Nous donnerons prochainement quelques

détails sur cette affaire, dont on saisit facilement les avantages. MM. Chollet et Cie, 41, rue d'Amboise, sont chargés de l'émission des actions de 300 fr. destinées à compléter le capital social. La même maison tient à la disposition du public des actions du gaz de Messine, entreprise en pleine activité.

Les opérations de la Banque de capitalisation, 14, rue du Conservatoire, ont donné 46 90 p. 100 de bénéfice pendant le dernier exercice.

MM. L. Montier et Cie, banquiers à Paris, rue Richer, concurremment avec les principales caisses publiques, ont reçu les souscriptions à l'emprunt de 300 millions de fr., et pour faciliter les souscrip-

teurs, ils se chargent des versements ultérieurs, moyennant 12 c. 1/2 p. 100 de commission.

Par suite, ces Messieurs viennent de donner un nouvel avantage aux comptes courants avec chèques, en portant à 3 p. 100 l'intérêt des sommes qu'ils reçoivent et qui peuvent être retirées à volonté.

Nous recommandons aussi spécialement, aux rentiers et capitalistes, les opérations d'arbitrages dirigées par cette maison dont les résultats, variant de 12 à 16 pour cent, attirent tous les jours de nouveaux et nombreux participants. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e COURTOIS, ancien notaire à Brézé.

A AFFERMER

PAR ADJUDICATION,

LES LANDES

Ci-après, appartenant à la commune d'Epieds.

L'adjudication aura lieu le dimanche 21 février 1864, à midi.

En la mairie d'Epieds.

1^o Les Sables-Rouges.

Quarante-deux hectares 78 ares 50 centiares de landes, appelées les Sables-Rouges, situées commune d'Epieds, en une seule pièce divisée en 42 lots, contenant chacun 1 hectare, sauf les n^{os} 20 et 21 du plan figuratif qui a été dressé pour en faciliter la division par lots et qui contiennent : le premier 1 hectare 76 ares et le second 1 hectare 2 ares 50 centiares.

Cette pièce de landes joint dans son ensemble au levant le chemin de Bizay à Fontevault, au midi le bois de la Fouquelière, chemin entre deux, et au nord la propriété de M. Fouquet, chemin aussi entre deux, au couchant la Coulée de Montsoreau, chemin aussi entre deux.

2^o Butte-des-Grimeaux, n^o 1^{er}.

Douze hectares 25 ares 7 centiares de landes, appelées la Butte-des-Grimeaux, n^o 1^{er}, situées commune d'Epieds, en une seule pièce, divisée en 12 lots de 1 hectare chacun, sauf les n^{os} 7 et 8 du plan figuratif qui en a été dressé, dont le premier contient 1 hectare 42 ares 87 centiares et le second 85 ares 20 centiares.

Cette lande, de forme triangulaire, est traversée dans la partie du levant par le chemin de Brézé, et joint au nord la Butte-des-Grimeaux, n^o 2, ci-après désignée, chemin entre deux, et au levant le chemin de la Fouquelière.

3^o Butte-des-Grimeaux, n^o 2.

Une lande, appelée la Butte-des-Grimeaux, n^o 2, de forme triangulaire, située dite commune d'Epieds, contenant 4 hectares 81 ares 60 centiares, divisée en cinq lots de 1 hectare chacun, ainsi qu'il est établi par le plan figuratif qui en a été dressé, sauf le n^o 5 dudit plan, qui ne contient que 81 ares 60 centiares.

Cette lande tient d'un côté à la Butte-des-Grimeaux, n^o 1, ci-dessus désignée, de l'autre au Bois-Ageon, fossé entre deux, et d'un autre côté, qui est celui du nord, au Closereau-Leyard, chemin entre deux.

4^o Closereau-Leyard.

Quatre hectares 53 ares 10 centiares de landes, appelées le Closereau-Leyard, commune d'Epieds, en une seule pièce, divisée en 5 lots ou balises de 1 hectare chacun, à l'exception du 5^e lot du plan figuratif qui a été dressé de cette lande, qui ne contient que 53 ares 10 centiares.

Cette lande de forme triangulaire, tient du côté du nord à la Coulée-de-Montsoreau, du midi à la Butte-des-Grimeaux ci-dessus désignée, n^o 2, chemin entre deux et du couchant au Bois-Ageon, fossé entre.

5^o Coulée-de-Montsoreau.

Cette lande, de forme tout-à-fait irrégulière, est située commune d'Epieds. Elle contient 9 hectares 2 ares 68 centiares, divisés en 8 lots ou balises, contenant chacun 1 hectare, ainsi que l'indique la division faite au plan figuratif qui en a été dressé, à l'exception toutefois du n^o 4, qui contient 1 hectare 18 ares, et de celui n^o 5, qui contient 1 hectare 84 ares.

Cette lande tient du côté du nord à la propriété de M. Fouquet, d'un autre côté à la lande des Sables-Rouges, désignée sous le n^o 1^{er}, et d'un autre côté au Closereau-Leyard, aussi ci-dessus désigné.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges et du plan figuratif de la division des lots, en l'étude de M^e COURTOIS, ancien notaire à Brézé. (61)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour la Toussaint 1864,

DIVERS

BATIMENTS D'HABITATION ET D'EXPLOITATION

Situés au canton de Laleu, Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

ET UN JARDIN

En plein rapport, avec espaliers et cordons de vigne, contenant 1 hectare 65 ares, clos de murs.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, et à DROUIN, fermier à Laleu. (62)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Dans une salle de la Mairie de Varennes,

Le dimanche 21 février 1864, à midi,

LA BELLE PROPRIÉTÉ DE LA BELLIERE

Située à Varennes,

Sur les bords de la Loire, à 10 kilomètres de Saumur et à 2 kilomètres d'une station du chemin de fer.

Cette propriété comprend :

1^o Une maison de maître en très-bon état, jardin bien planté dans lequel existe une pièce d'eau, le tout clos de murs;

2^o Logements de fermier, avec terres et prés de très-bonne qualité.

Le tout forme un seul ensemble, d'une contenance d'environ 8 hectares 25 ares, situé au lieu dit la Bellière, proche le bourg de Varennes.

On pourrait ajouter à cet ensemble une vigne et des prés.

On pourrait même vendre la maison de maître séparément et les terres par lots, suivant les demandes.

S'adresser, pour traiter, audit M^e LEROUX, et pour tous renseignements à M. HÉRVÉ, ancien notaire audit Varennes, chargé des pouvoirs nécessaires. (63)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Pour cause de liquidation entre co-héritiers,

PLUSIEURS MAISONS

Situées à Saumur,

Dont deux notamment sur la levée d'Enceinte, neuves et parfaitement louées.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, ou à M. OUVREAU fils, entrepreneur à Saumur. (64)

Etude de M^e DELALANDE, notaire à Saint-Léger, canton des Trois-Moutiers (Vienne).

VENTE DE MEUBLES

Pour cause de changement de domicile.

Le dimanche 21 février 1864, à midi, et dimanches suivants, il sera, par le ministère de M^e Delalande, notaire à Saint-Léger, dans la maison autrefois habitée par M. Périot, ancien notaire, située au même lieu, procédé à l'adjudication publique aux enchères de divers meubles et objets mobiliers, consistant en :

Cheval, voitures, charrettes, vins en cercles et en bouteilles, bois de charpente et de menuiserie, en chêne et autres essences, bois de chauffage, armoires, commodes, 7 lits garnis, bouteilles vides, linges de table, de literie et de toilette en grande quantité, livres, outils de toutes sortes, et en un grand nombre de divers autres bons objets.

La vente se fera au comptant.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Duplessis-Mornay, n^o 9,

Composée de plusieurs chambres basses, plusieurs chambres hautes, trois greniers, cave, cour, jardin avec bassins, chambre dans le jardin.

Toutes facilités pour le paiement.

S'adresser soit à M. MILLERAND, propriétaire de cette maison, soit à M^e LAUMONIER, notaire. (55)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou par parties, Les

BIENS IMMEUBLES

CI-APRÈS,

Appartenant à MM. Duveau et Jestré.

Commune de Saint-Hilaire Saint-Florent.

Vingt-et-un ares 28 centiares de vigne, au Clos Fouchard.

Vingt-huit ares 13 centiares de vigne, au Bois-Brard.

Maison, cellier et jardin, contenant 58 ares 60 centiares, au Pont-Fouchard.

Quatre-vingt-huit ares 95 centiares de vigne, au Clos Pointu.

Un hectare 34 ares 79 centiares de vigne, à la Croix-des-Sables.

S'adresser, pour traiter, à M^e LEROUX, notaire. (52)

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Bagnoux, rue des Pauvres, composée de 3 bâtiments dont 2 neufs, remise, cour, jardin, le tout entouré de murs contenant 11 ares.

Appartenant à M. Mongas et à M. Renard-Mongas.

S'adresser à M^e LEROUX, pour traiter. (47)

TRÈS-VASTE REMISE

A LOUER.

S'adresser à M. LECHAT. (7)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER

Diverses sommes à termes et à rente viagère. (25)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A LOUER

A partir du 1^{er} avril 1864,

Ensemble ou séparément,

UNE MAISON AVEC JARDIN

Rue du Petit-Mail, n^o 7,

Et une remise, écurie, chambre et jardin, place de l'Arche-Dorée. S'adresser audit notaire. (66)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER

Présentement,

UN PAVILLON

ET UN JARDIN

De 20 ares, bien planté et avec eaux vives. Situé à Saumur, au Jagueneau.

UNE BRASSERIE

Avec tous ses ustensiles et accessoires.

Et PLUSIEURS MAISONS et PORTIONS DE MAISON, à Saumur, levée Notre-Dame.

S'adresser à M. CHARLEMAGNE DUPUIS, propriétaire à Saumur, et audit M^e CLOUARD, notaire. (49)

TROIS MAISONS

A VENDRE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

A VENDRE

OU A LOUER,

MAISON, JARDIN

ET SERVITUDES,

Rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 19.

S'adresser à M. FOURNÉE-CHESNEAU. (59)

A VENDRE

UN BEAU BILLARD

S'adresser au bureau du journal.

APPARTEMENT A LOUER

Rue d'Orléans, 99.

S'adresser à M^{me} veuve LECHAT. (60)

A LOUER

Présentement,

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

PREMIER ÉTAGE

Près la place de la Gare.

S'adresser à M. BARRABANT, même maison. (636)

UNE BOURSE

Commune pour exonération de service militaire est ouverte par plusieurs pères de famille en l'étude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (28)

EMPLOI DE GARDE CHAMPÊTRE

On demande, pour remplir les fonctions de garde champêtre, un homme nouvellement libéré du service militaire. Inutile de se présenter si on ne peut fournir les meilleurs renseignements. S'adresser au bureau du journal.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 4 FÉVRIER.			BOURSE DU 5 FÉVRIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66	»	»	66	35	»
4 1/2 pour cent 1852.	95	40	»	95	30	»
Obligations du Trésor.	437	50	»	436	25	»
Banque de France.	3275	»	»	3300	»	25
Crédit Foncier (estamp.).	1210	»	7 50	1220	»	10
Crédit Foncier, nouveau.	1187	50	2 50	1178	75	»
Crédit Agricole.	610	»	»	610	»	»
Crédit industriel.	702	50	»	702	50	»
Crédit Mobilier.	975	»	»	997	50	22 50
Comptoir d'esc. de Paris.	787	50	»	772	50	»
Orléans (estampillé).	982	50	1 25	995	»	2 50
Orléans, nouveau.	825	»	»	825	»	»
Nord (actions anciennes).	933	75	»	942	50	8 75
Est.	480	»	1 25	477	50	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	923	75	1 25	932	50	8 75
Lyon nouveau.	877	50	»	885	»	7 50
Midi.	645	»	»	652	50	7 50
Ouest.	516	25	1 25	515	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1640	»	»	1642	50	2 50
Canal de Suez.	483	75	3 75	487	50	3 75
Transatlantiques.	490	»	»	492	50	2 50
Emprunt italien 5 0/0.	67	75	»	68	05	»
Autrichiens.	385	»	»	398	75	13 75
Sud-Autrich.-Lombards.	506	25	»	513	75	7 50
Victor-Emmanuel.	376	25	2 50	378	75	2 50
Russes.	411	25	»	»	»	»
Romains.	350	»	»	352	50	2 50
Crédit Mobilier Espagnol.	550	»	3 75	560	»	10
Saragosse.	571	25	1 25	572	50	2 50
Séville-Xérés-Séville.	452	50	»	451	25	»
Portugais.	377	50	2 50	380	»	2 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 560 fr.

Nord.	303	75	»	305	»	»
Orléans.	295	»	»	295	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	291	25	»	293	75	»
Ouest.	291	25	»	292	50	»
Midi.	295	»	»	295	»	»
Est.	290	»	»	291	25	»